Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [8-9]

Artikel: Emancipation des femmes du Tiers Monde : le développement au quotidien

Autor: Lempen, Silvia

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277275

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EMANCIPATION DES FEMMES DU TIERS MONDE
LE DEVELOPPEMENT AU QUOTIDIEN

« Les femmes sont un des éléments-clé du développement. Tout ce qui est fait, peut-être pas directement pour elles, mais en pensant à elles, contribuera au développement ». Telle est la conviction fermement exprimée ces derniers temps par le Conseil fédéral. C'est principalement dans cette perspective que nous avons interrogé Eugénie Aw, Sénégalaise, représentante de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique, qui était récemment en Suisse à l'occasion du lancement de la campagne « Combattre la faim » des œuvres d'entraide de notre pays.*

Suite à un postulat de la conseillère nationale Doris Morf (soc., ZH), la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire du Département des Affaires Etrangères a publié l'hiver dernier un **« Rapport sur l'aide aux femmes du tiers monde »**. Il résulte de ce rapport que la promotion des femmes est une priorité absolue pour le Conseil fédéral en matière de développement, non seulement pour des raisons de justice (la condition féminine dans le tiers monde est particulièrement dure), mais aussi parce que améliorer le sort des femmes signifie agir positivement sur l'ensemble de la situation économique et sociale des pays concernés.

A contrario, les actions de développement qui méconnaissent la réalité vécue par les femmes non seulement aggravent la situation vécue par ces dernières, mais de plus négligent certains aspects essentiels pour l'avenir de la communauté. Ainsi, lorsque la modernisation technologique est concentrée sur les cultures de rente (destinées à l'exportation), qui sont gérées par les hommes, au détriment des cultures vivrières (apanage traditionnel des femmes), ces dernières se voient exclues des structures de décision, et fréquemment privées d'une partie de leurs revenus pour un surcroît de travail ; mais en outre, c'est tout le processus de responsabilisation de la population locale qui est freiné.

Marché à Dakar. Photo BIT

PHENOMENE COLONIAL

Eugénie Aw, qui s'occupe actuellement d'un programme de développement au Sahel, est particulièrement sensible à la nécessité de surmonter ce qu'elle appelle les survivances du phénomène colonial : « La promotion de la femme va de pair avec le passage de la notion d'aide ponctuelle et urgente, engendrant la dépendance, à la notion d'aide au développement à long terme. Ce dont nous avons besoin, c'est de projets concrets pouvant être pris en charge par des groupes autonomes de la population. C'est sur ce terrain que les femmes, productrices de la nourriture quotidienne, peuvent véritablement se sentir concernées. La revalorisation de leur statut de femmes passe par la revalorisation des domaines d'activités féminins traditionnels. »

Partout où ces principes sont appliqués, on assiste à un changement des rapports entre groupes sociaux, et en particulier entre les sexes : « En prenant conscience de leur utilité économique, les femmes sont amenées à remettre en question certaines structures patriarcales, à se battre pour le partage des responsabilités. Au Sénégal, en Haute-Volta, j'ai vu des femmes réclamer des garderies, et les obtenir, pour pouvoir mener à bien des activités dont l'importance est enfin reconnue. »

LE DROIT A LA PAROLE

Un exemple significatif : le domaine de la santé. Le guérisseur a toujours été un homme, même si les femmes connaissaient parfaitement les ressources de la pharmacopée traditionnelle. Elles étaient des soignantes, mais n'avaient pas le droit à la parole. « Aujourd'hui, les choses changent. J'ai assisté récemment, en Haute-Volta, à une assemblée publique sur les problèmes de santé, organisée par des associations féminines et religieuses. Les femmes osaient enfin s'exprimer. »

Ces constatations réjouissantes ne doivent pas faire oublier que la situation des femmes reste particulièrement précaire dans les pays africains en voie de développement, comme dans l'ensemble des pays du tiers monde, notamment sur le plan de la surcharge de travail et sur celui des conditions d'hygiène et d'alimentation qui hypothèquent grossesses et naissances, comme le soulignent les « Directives » annexées au rapport mentionné ci-dessus. Le Conseil fédéral s'engage à tenir compte de ces difficultés spécifiques dans le choix des projets qu'il entend soutenir sur le plan des relations bilatérales et en liaison avec les ONG (Organisations non gouvernementales) intéressées.

Sur le plan multilatéral, il déclare par contre son intention de ne pas participer au financement de projets spécifiquement féminins, en particulier afin d'éviter une dispersion des moyens. Il promet cependant de défendre les intérêts des femmes du tiers monde à la Conférence de Nairobi de 1985.

Silvia Lempen

* Renseignements auprès des œuvres suivantes : Action de Carème, Caritas, Croix-Rouge suisse, Entraide protestante suisse, Helvétas, Œuvre suisse d'entraide ouvrière, Pain pour le prochain, Swissaid. CCP commun « Chaîne du Bonheur », Lausanne 10-15 000, avec mention famine.